



Luxembourg, 03.12.2021

Recommandation urgente de vaccination aux athlètes

Chères athlètes, Chers athlètes,

En cette période difficile de nouvelle vague de la pandémie du Covid-19, nous tenons à vous rappeler l'importance de la protection vaccinale et vous incitons vivement à accepter l'invitation à la vaccination de rappel (« booster »). En effet, il s'est avéré maintenant que la protection diminue quelque temps après la vaccination initiale. La période des fêtes de fin d'année, qui est généralement moins chargée par des compétitions, pourrait être une bonne occasion d'y procéder.

Comme pour d'autres vaccins, la vaccination Covid-19 peut entraîner des effets secondaires, mais le risque est nettement inférieur à celui de la maladie elle-même, qui, en l'absence de protection vaccinale, sera inévitable même après des tests répétés.

La vaccination réduit clairement le risque de contracter la maladie et en particulier la survenue de complications graves. Celles-ci concernent également les effets secondaires imprévisibles à long terme (appelés post- ou long-covid), qui affectent la qualité de vie et peuvent mettre en péril votre carrière sportive.

La protection vaccinale diminue aussi de 10 à 20 fois la transmission du virus. Chacun peut ainsi contribuer à mettre fin à la pandémie, dont nous souffrons tous. Dans une société civile, cela signifie aussi exprimer sa solidarité avec les personnes particulièrement vulnérables, qui ne nous sont pas indifférentes. En outre, cela permet de garantir une prise en charge adéquate dans les hôpitaux, dont nous profitons tous volontiers en cas d'urgence.

Comme dans le sport, ne prenez pas aveuglément vos décisions sur la base d'affirmations d'experts auto-proclamés - en cas de doute, prenez les devants et renseignez-vous auprès de sources sérieuses.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions

Prof. Dr. Axel URHAUSEN

Président Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport ;
Centre Médical Olympique Luxembourgeois,
partenaire du COSL et LIHPS

Prof. Dr. Romain SEIL

Président de la Commission Médicale et Scientifique du COSL ;
Centre Médical Olympique Luxembourgeois,
partenaire du COSL et LIHPS

Dr. Christian NÜHRENBÖRGER

Vice-président Société Luxembourgeoise de Médecine du Sport ;
Centre Médical Olympique Luxembourgeois,
partenaire du COSL et LIHPS